

Inauguration restaurant scolaire

25 juin 2017

Il me faut tout d'abord excuser les absences de Michel PELIEU, Sénateur et Président du Conseil Départemental, Chantal ROBIN RODRIGO, Vice-présidente du Conseil Départemental, Georges ASTUGUEVIEILLE, Conseiller départemental du canton d'Ossun, Marie-Pierre CABANNE, Conseillère départementale du canton de Pontacq, Josette BOURDEU, Maire de Lourdes, Daniel DARRE, maire d'Averan, Michel RICAUD, maire d'AZEREIX.

Madame la Députée, Chère Jeanine, fraîchement réélue dimanche dernier après un âpre combat où tu as réussi le tour de force de récupérer 12 000 voix alors que ton adversaire n'en ajoutait que 1 000 je crois par rapport au premier tour, c'est ce qu'on a appelé une belle remontada et j'en suis heureux pour toi,

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Maire de Tarbes, qui nous rejoindra dans quelques instants, pris actuellement par d'autres invitations,

Mesdames et Messieurs les Maires, Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

S'il est une journée particulière dans la vie d'un Maire, c'est bien celui que nous vivons aujourd'hui, c'est-à-dire de présider l'inauguration d'un nouveau restaurant scolaire, un restaurant scolaire plus convivial, plus humain, plus pratique et qui saura, je le souhaite, séduire et remporter l'adhésion de tous.

Pourquoi un nouveau restaurant scolaire ?

Trois raisons ont conduit le Conseil Municipal à prendre cette décision.

La première est que le village a connu une extension notoire, faisant progresser la population de plus de 30 % en une quinzaine d'années. Cette arrivée de nouveaux ménages, jeunes pour la grande majorité, a amené des enfants à l'école publique et a nécessité, en 2010, l'ouverture d'une classe maternelle. L'effectif de la cantine a également profité de cette embellie.

La deuxième est qu'il nous est apparu important de pouvoir accueillir les élèves dans des locaux agréables, pratiques et surtout favorisant un service de qualité. Il est vrai que depuis quelques années, nous étions tenus de procéder à deux services, les locaux de l'ancienne cantine étant devenus trop exigus. L'ancienne cantine avait été mise en service en 1990 pour accueillir une quinzaine d'enfants. Aujourd'hui, nous servons les repas à une cinquantaine de convives.

La troisième est que nous avons également pensé aux enseignants. L'ancienne cantine a été aménagée pour dégager

un bureau pour la Direction, une petite salle de repas, une salle de réunion ainsi que des toilettes. Je crois qu'eux aussi pourront apprécier le fruit de ce travail.

Nous avons aussi pensé à nos tout petits. Depuis deux ans, les « petitous » dormaient dans un algéco. Celui-ci a été remplacé par un local tout neuf, accolé à la classe maternelle.

Nous pouvons aujourd'hui éprouver une certaine satisfaction eu égard à la qualité de l'aménagement ainsi réalisé qui repose sur des critères fonctionnels, techniques et opérationnels précis en termes d'équipement, d'espace et de possibilités d'aménagement.

L'investissement réalisé, de l'ordre de 410 000 € HT, représente un effort financier important qui pèse naturellement sur le budget de notre collectivité. Toutefois, tout le monde en conviendra, ces dépenses ne sont pas somptuaires. Nous aurions pu envisager des réalisations beaucoup plus ambitieuses, mais elles n'auraient pas été raisonnables et l'homme que je suis, et c'est aussi la mission qui m'a été confiée, préfère les solutions rationnelles, pragmatiques et réalistes aux rêves les plus fous et les plus inaccessibles.

J'ai annoncé le montant des dépenses. Il me faut vous faire part du montant des recettes qui ont permis de financer cette opération à hauteur de 80 % et surtout cela va me permettre de remercier tous les intervenants :

- L'Etat à hauteur de 142 000 €, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Le Conseil Départemental à hauteur de 81 940 € dans le cadre du Fonds Spécifique Ecoles et 18 000 € dans le cadre du Fonds d'Aménagement Rural
- Le Conseil Régional dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention à hauteur de 10 000 €
- La défunte Communauté de communes du canton d'Ossun dans le cadre du Fonds de Concours Intercommunal à hauteur de 68 712 €
- L'aide exceptionnelle de notre Députée à hauteur de 7 000 €.

Je puis vous assurer que toutes ces aides ont été les bienvenues pour notre budget, diminuant d'autant l'emprunt qu'il aura été nécessaire pour finaliser l'opération.

Je tiens à citer et à remercier maintenant tous les acteurs de cette réalisation :

- L'ADAC (Association Départementale d'Aide aux Communes) en la personne du Directeur Daniel TULSAT et du technicien Philippe PENINOU pour la préparation du dossier
- L'Atelier d'architecture PERETTO et PERETTO
- Monsieur Christian DOMECH du cabinet d'architecture pour la conduite d'opération

et les entreprises suivantes :

LA ROUTIERE DES PYRENEES (Terrassement - VRD - Assainissement)

SOGEP (Démolition) - VIGNES (Gros œuvre) - F2GP (Serrurerie)

SOPENA (Charpente - Couverture - Zinguerie)

FINIBAT (Plâtrerie - Isolation)

GACHASSIN (Menuiseries extérieures et intérieures)

DUPLAA (Plomberie - Sanitaire - Ventilation)

FOURNIER (Electricité générale)

BUZY (Revêtements céramiques - Faïence)

BOYRIE (Revêtements sols souples)

LORENZI (Peintures extérieures et intérieures)

DIMAC (Equipeement cuisine)

CONFOREL (Mobilier)

ainsi que les bureaux ENERGECO, ABDIAG et SOCOTEC sans oublier, bien sûr, mes adjoints qui m'ont très bien secondé et remplacé durant mes quelques semaines d'absences ainsi que les agents territoriaux Christian JOUANMIQUEOU, Thierry CAPDEVIELLE ainsi que ma chère attachée, Céline BAA PUYOULET, qui n'oubliait pas de m'envoyer, par internet, tous les compte-rendu de réunions afin que je puisse suivre aisément la poursuite de l'opération. Un grand merci à tous !

Je ne peux oublier qu'aujourd'hui, c'est la fête locale. Avant de clore mon propos, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite des festivités : en premier, les conscrits bien sûr, Lamarque Animation, l'Association Sportive et Culturelle, l'Association des Parents d'Elèves, la Société de Chasse ainsi que la chorale Ousse Bigorre pour l'animation de la messe, ainsi que le prêtre Jean CARRAZE qui commence à Lamarque une seconde carrière.

Merci de votre présence et Bonnes fêtes de Saint Pierre à tous !